
traverse 2024/3

**Zeitschrift für Geschichte
Revue d'histoire**

31. Jahrgang

31^e année

traverse 2024/3
Zeitschrift für Geschichte
Revue d'histoire

Beirat / Comité scientifique

Susanna Burghartz (Basel)
Jean-Jacques Friboulet (Fribourg)
Sébastien Guex (Lausanne)
Elisabeth Joris (Zürich)
Hans Ulrich Jost (Lausanne)
Matthieu Leimgruber (Zürich)
Daniel Roche † (Paris)
Regina Schulte (Bochum)
Hannes Siegrist (Leipzig)
Jakob Tanner (Zürich)
Regina Wecker (Basel)

Le pouvoir patricien dans les villes

Persistances et changements

Die Macht des Patriziats in Städten

Persistenz und Wandel

Redaktion / Comité de rédaction

Daniel Allemann (Luzern)

Tina Asmussen (Bochum)

Gianenrico Bernasconi (Neuchâtel)

Pierre Eichenberger (Lausanne)

Alexandre Elsig (Lausanne)

Marino Ferri (Basel)

Thibaud Giddey (Lausanne)

Matthieu Gillabert (Fribourg)

Stéphanie Ginalski (Lausanne)

Leo Grob (Bern)

Mirjam Janett (Bern)

Pauline Milani (Fribourg)

Sabine Pitteloud (Brig)

Anja Rathmann-Lutz (Tübingen)

Matthias Ruoss (Bern)

Sarah-Maria Schober (Zürich)

Yan Schubert (Genève)

Isabelle Schürch (Bern)

Mischa Suter (Genève)

Maria Tranter (Basel)

Verantwortlich für den Heftschwerpunkt

Responsables du dossier thématique

Stéphanie Ginalski, André Mach, Isabelle Schürch

Übersetzungen / Traduction

Stéphanie Ginalski, Isabelle Schürch

Anschrift / Adresse

Chronos Verlag, Zeltweg 27, CH-8032 Zürich, info@chronos-verlag.ch

Informationen

Artikel oder Projektskizzen senden Sie bitte an

anja.rathmann@revue-traverse.ch

Renseignements

Les articles proposés à la revue doivent être envoyés à

matthieu.gillabert@revue-traverse.ch

Buchbesprechungen / Comptes rendus

rezensionen@revue-traverse.ch / comptes_rendus@revue-traverse.ch

Hinweise zu Redaktion und Schreibformatvorlagen

Feuille de style et rédaction

www.revue-traverse.ch, info@revue-traverse.ch

Inhalt / Table des matières

Schwerpunkt / Dossier thématique

Le pouvoir patricien dans les villes. Persistances et changements. Éditorial	7
Die Macht des Patriziats in Städten. Persistenz und Wandel. Editorial	14
<i>Stéphanie Ginalski, André Mach, Isabelle Schürch</i>	
Un patriciat impérial. Esclavage et réforme scolaire au début des relations économiques modernes entre la Suisse et le Brésil, ca. 1780–1850	21
<i>Izabel Barros, Bernhard C. Schär</i>	
Zusammenfassung	29
Accroître le capital familial. La Caisse de Famille de Pury à Neuchâtel (1770–1920)	33
<i>Fabio Rossinelli</i>	
Zusammenfassung	42
Geschlecht(er), Macht und Ordnung. Elitenproduktion in Solothurner Frauenklöstern des 17. und 18. Jahrhunderts	46
<i>Michèle Steiner</i>	
Résumé	56
«Faire un mariage convenable». Persistance de l’endogamie parmi les élites patriciennes à Genève (1890–1957)	59
<i>Pedro Araujo</i>	
Zusammenfassung	70
Mit vereinter Kraft von Rathaus und Kanzel. Nahbeziehungen zwischen Magistrat und geistlicher Elite im frühneuzeitlichen Zürich	72
<i>Sarah Rindlisbacher Thomi</i>	
Résumé	81
Un pouvoir en réseau. Le patriciat académique de Genève et de Bâle (1890–1957)	85
<i>Pierre Benz</i>	
Zusammenfassung	96

Debatte / Débat

Wo ist das Patriziat, und was ist eigentlich patrizisch?

Ein Plädoyer für die Rückkehr der Ökonomie

99

Nathalie Büsser

Dokument / Document

Festival Femmes, lesbiennes, Gays, Bienne 1985

114

Anne-Valérie Zuber

Besprechungen / Comptes rendus

Literatur zum Thema / Comptes rendus thématiques

123

Allgemeine Buchbesprechungen / Comptes rendus généraux

131

Agenda

Autor:innen / Les auteur·e·s

138

Heftschwerpunkte / Dossiers thématiques

140

Le pouvoir patricien dans les villes

Persistances et changements

Éditorial

Le pouvoir exercé par les familles patriciennes dans les principales villes de l'Europe médiévale et moderne a fait l'objet de nombreux travaux historiques.¹ Cette domination, qui s'étend sur les plans économique et politique, mais également culturel et intellectuel, s'est par ailleurs souvent prolongée au-delà de la perte formelle des privilèges de ces familles durant le XIX^e siècle.² La recherche se fait cependant plus rare en ce qui concerne le XX^e siècle. En outre, les études portant sur les périodes médiévale et moderne sont dans l'ensemble relativement anciennes. Ce numéro de *traverse* propose d'aborder différents enjeux relatifs à la persistance et aux changements du pouvoir du patriciat dans une perspective de longue durée, depuis le Moyen Âge jusqu'au XX^e siècle. Ce faisant, il a pour objectif, d'une part, d'aborder les périodes médiévale et moderne sous de nouvelles perspectives et, d'autre part, d'analyser le déclin, mais aussi la persistance, du patriciat aux XIX^e et XX^e siècles. L'un des questionnements au cœur de ce numéro consiste à identifier les stratégies mises en place par les membres du patriciat pour conserver leurs prérogatives dans la ville: comment ceux-ci interagissent-ils avec d'autres catégories d'élites, comme la bourgeoisie ascendante? Observe-t-on des phases d'ouverture et de partage du pouvoir? Dans quels secteurs et dans quelles institutions la domination patricienne s'est-elle plus particulièrement exercée? Par ailleurs, ce numéro revient sur l'importance des stratégies familiales et des liens de parenté: les mariages ont-ils pour but de préserver l'endogamie sociale, ou suivent-ils d'autres logiques? Quelle était la place des femmes dans la «structure de pouvoir patricienne»³ et comment leur position a-t-elle évolué dans le temps? Autant de questions abordées dans les différentes contributions de ce numéro à travers le cas helvétique.

Définir le patriciat

Comme pour toute catégorie sociale, la définition du concept de patriciat ne va pas de soi et mérite certaines clarifications conceptuelles afin de justifier sa pertinence, en particulier dans le contexte suisse. Claude Petitfrère souligne dans son

introduction aux actes du colloque consacré aux patriciats urbains de l'Antiquité au XX^e siècle que la notion de patriciat renvoie à l'enracinement de certaines familles dans les villes et, plus précisément, à leur capacité à exercer le pouvoir urbain dans la durée.⁴ En outre, la notion de patriciat se distingue à la fois de la noblesse et de la bourgeoisie et renvoie à une catégorie sociale intermédiaire et hybride entre ces deux classes sociales.⁵ Le patriciat peut d'ailleurs parfois revêtir certaines caractéristiques de ces deux classes, en termes de titres, de statut social ou de modes de vie. Ce n'est ainsi pas un hasard si les termes d'«aristocratie locale» ou d'«ancienne grande bourgeoisie» sont parfois utilisés comme synonymes. Les familles patriciennes se caractérisent en outre souvent par l'exercice du service à l'étranger, à l'origine à la fois de leur fortune et de l'acquisition d'un «savoir-vivre aristocratique», et par les revenus qu'elles tirent de la rente foncière et des placements hypothécaires, ce qui leur permet de s'investir dans des activités militaires, politiques ou diplomatiques.⁶ La notion de patriciat recouvre cependant des réalités qui peuvent être assez différentes selon les périodes et les aires géographiques. Dans la plupart des cas, elle suppose une concentration du pouvoir entre les mains de certaines familles sur une longue durée, alors que dans d'autres circonstances, le patriciat peut être associé à une relative ouverture démocratique. Les limites entre les différents groupes sociaux que sont la noblesse, la bourgeoisie et le patriciat sont donc poreuses et fluctuantes, d'autant plus que ces derniers entretiennent souvent des liens matrimoniaux entre eux.⁷ Le concept de patriciat se distingue par ailleurs de celui d'élite, beaucoup plus large et non lié à une période historique déterminée. Ce dernier a longtemps été utilisé pour désigner «une classe dirigeante socialement fermée et privilégiée par son appartenance à un statut, sa naissance, sa fortune et sa formation».⁸ Pour la période plus contemporaine, le concept d'élite se réfère plus précisément aux personnes occupant une fonction ou position de pouvoir dans la société, et est ainsi a priori indépendant de la question de l'origine sociale, même si, dans les faits, les élites sont souvent issues des classes sociales supérieures.⁹ Autrement dit, le patriciat fait assurément partie de l'élite, mais l'élite n'est pas forcément patricienne.

Longévité du patriciat helvétique

Même si les actes du colloque publiés par Claude Petitfrère ne comportent aucune contribution consacrée à la Suisse, la notion de patriciat nous paraît heuristiquement très féconde pour rendre compte du cas helvétique. En effet, les réalités sociologiques et historiques des patriciats helvétiques s'avèrent particulièrement importantes et profondes pour au moins deux raisons. Premièrement, l'absence de tradition monarchique sur le plan national, et donc de véritable noblesse au-

tochtone, a d'autant plus favorisé l'émergence d'une catégorie sociale à la tête des grandes villes du pays, qui, même si elle apparaît au Moyen Âge et persiste de manière durable, se distingue cependant de la noblesse, étroitement attachée à l'existence d'une monarchie nationale. Deuxièmement, l'absence d'une véritable centralisation du pouvoir politique et la persistance d'un très fort fédéralisme avec les cantons et les communes, en particulier les grandes villes, ont favorisé le maintien de structures de pouvoir importantes à l'échelon local, contribuant ainsi à la résilience du pouvoir patricien. La notion de patriciat représente ainsi un concept particulièrement opératoire dans le contexte helvétique pour rendre compte des couches sociales dominantes du Moyen Âge jusqu'à la période contemporaine. Cela explique sans doute en partie le fait que toutes les contributions contenues dans ce numéro thématique portent sur le cas suisse.

Par ailleurs, plusieurs chercheurs et chercheuses ont souligné la persistance du patriciat en Suisse au cours du XIX^e siècle, voire au siècle suivant, malgré la perte formelle de ses privilèges avec la fin de l'Ancien Régime. À cet égard, leurs recherches font écho à la thèse d'Arno Mayer, selon laquelle l'Ancien Régime a dans les faits perduré jusqu'à la Première Guerre mondiale.¹⁰ Pour le cas de Bâle, Philipp Sarasin montre ainsi que la scission du canton entre Bâle-Ville et Bâle-Campagne en 1833 préserve l'ancienne élite citadine de la concurrence d'une bourgeoisie rurale émergente.¹¹ Albert Tanner, quant à lui, souligne la persistance du patriciat à Berne et à Zurich pendant le XIX^e siècle: à Berne, cette longévité se traduit notamment par le fait que cette catégorie d'acteurs continue à exercer des fonctions politiques.¹² À cet égard, Kathrin Rieder montre notamment la manière dont le patriciat s'appuie, d'une part, sur la bourgeoisie de la ville de Berne et s'engage, d'autre part, dans des associations et des mouvements conservateurs pour préserver sa domination.¹³ Dans le prolongement de ces travaux, certaines études plus récentes ont mis en évidence la persistance du pouvoir patricien pour les villes de Bâle, Genève ou Zurich jusqu'à la première moitié du XX^e siècle.¹⁴

L'importance des liens de parenté

Le renouveau des recherches, en histoire et en sciences sociales, sur le rôle des familles dans les structures de pouvoir et parmi les élites, permet également de porter un nouveau regard sur le patriciat, son pouvoir et sa longévité. Cela vaut tant pour le Moyen Âge et l'histoire moderne que pour la période plus contemporaine. Par exemple, plusieurs recherches ont renouvelé l'étude des familles et de la parenté, essentiellement définie par les liens de mariage et de descendance, durant le Moyen Âge et la période moderne en soulignant la longévité

des familles sur plusieurs générations.¹⁵ L'ouvrage édité en 2007 par David W. Sabean, Simon Teuscher et Jon Mathieu montre ainsi qu'en Europe, les systèmes de parenté sont marqués par deux transitions majeures, à la fin du Moyen Âge, puis à la fin du XVIII^e siècle.¹⁶ Or, ces moments de ruptures ne signifient pas un affaiblissement des liens de parenté, mais plutôt une redéfinition de l'importance des liens. À la fin du Moyen Âge, les relations organisées «verticalement», typiquement les liens patrilinéaires, sont de plus en plus importantes, tandis que, dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, ce sont les liens structurés de manière «horizontale» qui se renforcent, à l'instar des mariages entre cousins et cousines.¹⁷ Dans un cas comme dans l'autre, la reconfiguration des liens permet aux familles de résister aux transformations politiques et économiques en cours. Comme pour le patriciat, la délimitation de la famille et de la parenté ne va donc pas de soi: elle est en constante redéfinition et répond le plus souvent à des objectifs politiques, comme la volonté de réguler les successions ou celle de définir la citoyenneté.¹⁸

Les recherches sur la parenté et la famille se sont longtemps focalisées sur les liens patrilinéaires. Là encore, le renouvellement de l'historiographie, qui tend notamment à mieux prendre en compte le rôle des femmes dans ce système relationnel, permet de remettre en question l'idée d'un délitement inexorable des liens de parenté à travers le temps. L'historienne Elisabeth Joris rappelle ainsi le rôle bien particulier des femmes, qui agissent «en tant que représentantes de leur famille d'origine, ainsi que de la famille dans laquelle elles se sont mariées».¹⁹ Cette fonction médiatrice, ou d'intermédiaire, gagne en importance au cours du XIX^e siècle, marqué par l'ascension sociale de la bourgeoisie et la reconfiguration des rapports de pouvoir entre les différents groupes d'élites. Dans ce contexte, le mariage représente un moyen de renforcer le réseau d'alliances interpersonnelles et on observe, dans le cas de la Suisse, des unions entre nouvelles et anciennes élites, bien que la pratique de l'endogamie sociale persiste et même augmente au cours du XIX^e siècle.²⁰ À Bâle, une «politique d'alliances matrimoniales ciblée» permet ainsi de maintenir en place une «structure patricienne» pour assurer l'hégémonie sociale du groupe, malgré l'instauration du suffrage «universel» en 1848.²¹

Ces différentes recherches contribuent, *in fine*, à remettre en question l'idée longtemps prédominante selon laquelle les liens de parenté perdent de leur importance au fil du temps, pour aboutir à la famille nucléaire moderne. Elles montrent aussi qu'en dépit de la patrilinéarité dominante et des limites juridiques imposées aux femmes, le statut de ces dernières a toujours été beaucoup plus souple et complexe qu'il n'y paraît à première vue.²² Ce constat s'applique également au XX^e siècle. Mary Rech Rockwell affirme ainsi que les femmes jouent au tournant du siècle un rôle déterminant dans la formation et la reproduction de classe dans

la ville de Buffalo, alors en plein développement. Elles assument notamment une opération de «tri», pour sélectionner les hommes qui méritent le mariage et contrôler l'accès au statut de classe.²³ La sociologue Shay O'Brien a, quant à elle, montré de manière très convaincante, pour la ville de Dallas durant la première moitié du XX^e siècle, comment la prise en compte systématique des femmes dans les relations de parenté entre les élites de la ville permet d'enrichir les analyses sur la longévité des familles. En effet, les études précédentes tendaient à se focaliser uniquement sur les dynasties patrilinéaires à travers la persistance du nom de famille, et sous-estimaient de ce fait constamment les réseaux de parenté («*kinship ties*») entre élites.²⁴

Renouveler l'étude du patriciat

Les différents articles réunis dans ce numéro abordent des dimensions novatrices de l'étude du patriciat dans le contexte suisse. Pour commencer, la contribution de *Nathalie Büsser* dans la rubrique débat propose une discussion détaillée de l'historiographie du concept de patriciat et offre ainsi une entrée en matière très utile pour la thématique. L'autrice propose par ailleurs que la dimension économique prenne une place plus importante dans la recherche. Les autres contributions abordent trois dimensions encore peu thématisées dans l'analyse du pouvoir patricien en Suisse sur différentes périodes historiques: 1) la dimension transnationale des patriciats helvétiques; 2) le rôle des femmes et des stratégies matrimoniales au sein des familles patriciennes; et 3) les rapports du patriciat au pouvoir intellectuel de l'Église et des universités.

Tout d'abord, l'article d'*Izabel Barros* et *Bernhard Schär* analyse les trajectoires transnationales de certains représentants de familles patriciennes bernoises durant le XIX^e siècle à travers leur migration et leur implantation au Brésil. Dans son étude de la caisse de famille De Pury de la fin du XVIII^e siècle jusqu'en 1920, Fabio Rossinelli retrace, quant à lui, le rôle de cette institution dans le soutien aux membres de la famille et souligne également l'importance de la dimension internationale des soutiens financiers prodigués par la caisse de famille. Ces deux contributions ouvrent un dialogue important entre la recherche sur le patriciat et celle, en plein renouvellement, sur la Suisse coloniale, qui nécessite d'être encore approfondi.

En ce qui concerne le rôle encore méconnu des femmes dans le patriciat suisse, la contribution de *Michèle Steiner* met en évidence comment, aux XVII^e et XVIII^e siècles, les couvents pour femmes de Soleure ont largement servi de lieux de distinction pour les jeunes femmes issues des familles patriciennes et permettaient d'entretenir de bonnes relations avec les élites urbaines. Michèle Steiner

a en outre réalisé un «highlight» pour notre site web, qui se réfère directement à sa contribution. D'un point de vue historique et artistique, celui-ci présente l'ostensoir à rayons qu'une supérieure de couvent a fait réaliser avec le soutien de nombreuses nonnes et qui a traversé le temps sous l'appellation «beau soleil».²⁵ Dans son article consacré à la dimension endogame des stratégies matrimoniales des familles patriciennes genevoises, *Pedro Araujo* montre que, malgré un certain déclin depuis la fin du XIX^e siècle, les alliances entre membres des mêmes familles patriciennes restent à un niveau élevé durant la première moitié du XX^e siècle.

Finalement, les contributions de *Sarah Rindlisbacher Thomi* et de *Pierre Benz* traitent des relations des familles patriciennes avec le pouvoir religieux et intellectuel dans des villes et des périodes différentes. La première étudie le phénomène de rapprochement entre l'élite politique et l'élite ecclésiastique. L'autrice argumente en faveur d'une approche différenciée de la notion de patriciat et soulève la question de savoir si le clergé urbain peut être compté parmi la couche dominante. Enfin, le dernier article s'intéresse aux savants-patriciens de Bâle-Ville et Genève aux XIX^e et XX^e siècles. L'auteur montre que ceux-ci se distinguent par leur grand nombre et leurs relations de parenté avec d'autres élites économiques ou politiques dans les deux villes. Là encore, ce cas souligne que, malgré les changements historiques, le patriciat urbain n'a pas complètement disparu et reste un phénomène qu'il faut continuer à analyser.

Stéphanie Ginalski, André Mach, Isabelle Schürch

Notes

- 1 Voir, notamment, Claude Petitfrère (éd.), *Construction, reproduction et représentation des patriciat urbains de l'Antiquité au XX^e siècle*, Tours 1999; sur le cas suisse: Kurt Messmer, Peter Hoppe, *Luzerner Patriziat. Sozial- und Wirtschaftsgeschichtliche Studien zur Entstehung und Entwicklung im 16. und 17. Jahrhundert*, Lucerne 1976; Rudolf Braun, *Le déclin de l'Ancien régime en Suisse. Un tableau de l'histoire économique et sociale au 18^e siècle*, Lausanne 1988; Jean Steinauer, *Patriciens, fromagers, mercenaires. L'émigration fribourgeoise sous l'Ancien Régime*, Fribourg 2000; Daniel Schläppi, «Patriciat», *Dictionnaire historique de la Suisse*, 27. 9. 2010, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016374/2010-09-27> (5. 7. 2024); Dave Lüthi, «Le patriciat et la noblesse: contours socio-historiques», *Cahiers d'archéologie romande* 143 (2013), 147–150.
- 2 Sur le cas suisse: Albert Tanner, *Arbeitsame Patrioten – wohlstandige Damen. Bürgertum und Bürgerlichkeit in der Schweiz 1830–1914*, Zurich 1995; Philipp Sarasin, *Stadt der Bürger. Bürgerliche Macht und städtische Gesellschaft, Basel 1846–1914*, Göttingen 1997; Olivier Perroux, *Tradition, vocation et progrès*, Genève 2006; Katrin Rieder, *Netzwerke des Konservatismus. Berner Burgermeinde und Patriziat im 19. und 20. Jahrhundert*, Zurich 2008.
- 3 Selon l'expression employée par Sarasin (voir note 2).
- 4 Petitfrère (voir note 1).

- 5 Petitfrère (voir note 1), 8.
- 6 Lüthi (voir note 1), 147.
- 7 Schläppi (voir note 1).
- 8 Mario König, «Bürger, Bauern, Angestellte, alte und neue Eliten in der sozialen Schichtung», *traverse* 18/1 (2011), 104–136, ici 123, <https://doi.org/10.5169/seals-390990> (9. 7. 2024).
- 9 Sur le concept d'élite «positionnelle» pour la période contemporaine, voir le livre fondateur de Charles Wright Mills, *The Power Elite*, Oxford 1956.
- 10 Arno Mayer, *The Persistence of the Old Regime. Europe to the Great War*, Londres 2010.
- 11 Sarasin (voir note 2).
- 12 Tanner (voir note 2).
- 13 Rieder (voir note 2).
- 14 Pierre Benz et al., «The Power of Swiss Patrician Families. Between Decline and Persistence (1890–1957)», *Social Science History* 48/2 (2024), 331–360; André Mach et al. (éd.), *Élites et pouvoir dans les grandes villes suisses (1890–2020)*, Neuchâtel 2024.
- 15 Voir par exemple: David Warren Sabean, Simon Teuscher, Jon Mathieu (éd.), *Kinship in Europe. Approaches to Long-Term Development (1300–1900)*, New York 2007; Erdmute Alber et al. (éd.), *The Politics of Making Kinship. Historical and Anthropological Perspectives*, New York 2022.
- 16 David Warren Sabean, Simon Teuscher, «Kinship in Europe. A New Approach to Long Term Development», in Sabean/Teuscher/Mathieu (voir note 15), 1–32.
- 17 Ibid.
- 18 Alber et al. (voir note 15), 24.
- 19 Elisabeth Joris, «Kinship and Gender. Property, Enterprise, and Politics», in Sabean/Teuscher/Mathieu (voir note 15), 231–257, ici 233.
- 20 Ibid., 234. Voir aussi Margareth Lanzinger, «Patterns of Domestic Organisation. The Transfer of Goods and of Relatives», in Dionigi Albera, Luigi Lorenzetti, Jon Mathieu (éd.), *Re-framing the History of Family and Kinship. From the Alps towards Europe*, Berne 2016, 95–113; Margareth Lanzinger, «Verwandtenheirat – ein aristokratisches Ehemodell? Debatten um die Goody-Thesen und Dispenspraxis Ende des 18. Jahrhunderts», in Christine Fertig, Margareth Lanzinger (éd.), *Beziehungen, Vernetzungen, Konflikte. Perspektiven Historischer Verwandtschaftsforschung*, Vienne 2016, 143–166; ainsi que Margareth Lanzinger et al. (éd.), *Negotiations of Gender and Property through Legal Regimes (14th–19th century). Stipulating, Litigating, Mediating*, Leyde 2021.
- 21 Sarasin (voir note 2), 103.
- 22 Joris (voir note 19), 233.
- 23 Mary Rech Rockwell, «Elite Women and Class Formation», in Sven Beckert, Julia Rosenbaum (éd.), *The American Bourgeoisie. Distinction and Identity in the Nineteenth Century*, New York 2010, 153–166.
- 24 Shay O'Brien, «The family web: Multigenerational class persistence in elite populations», *Socio-Economic Review* 22/1 (2024), 1–27, <https://doi.org/10.1093/ser/mwad033> (23. 6. 2024).
- 25 www.revue-traverse.ch/monstranz.